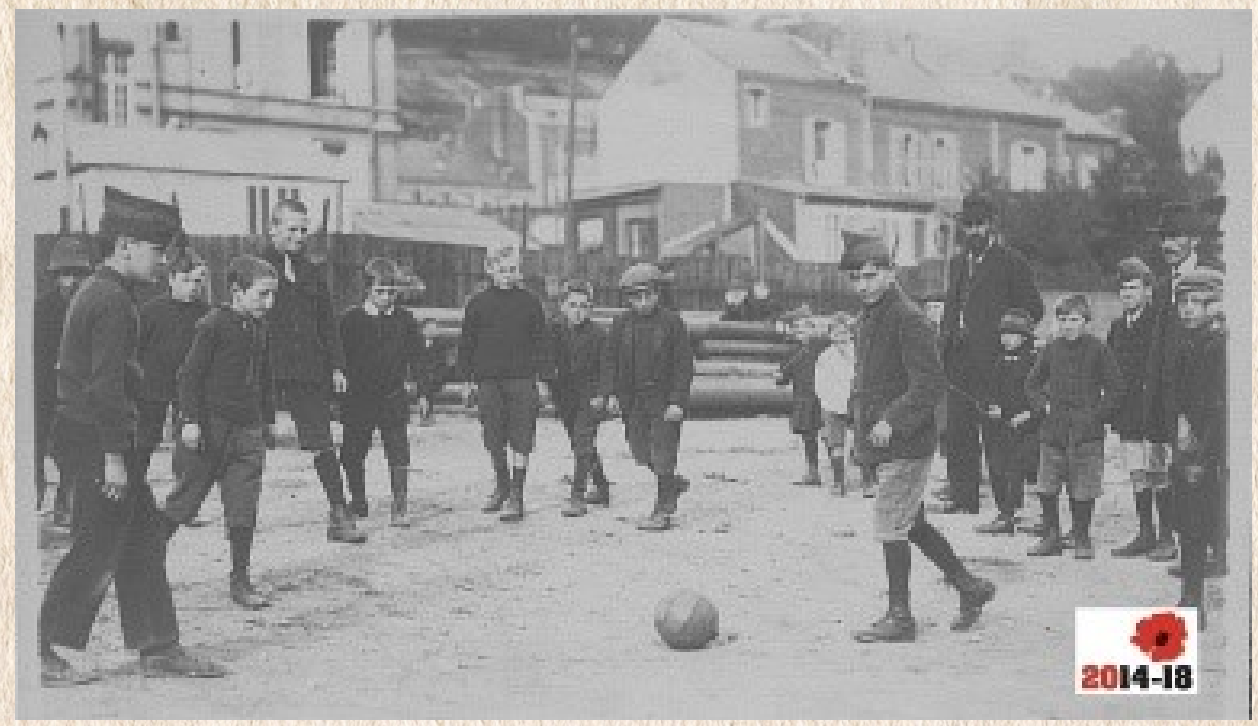

La Chambre en exil: l'aide aux réfugiés belges

En octobre 1914, le président de la Chambre, accompagné d'une poignée de fonctionnaires de son administration, s'établissait dans la cité balnéaire de Sainte-Adresse (voir notre publication précédente).

Ils décidèrent alors de se consacrer à une toute nouvelle tâche, à savoir l'organisation de l'aide à la population belge qui avait fui le pays. Le président de la Chambre François Schollaert et le greffier Vital Pauwels furent ainsi, dès 1914, les moteurs du 'Comité officiel belge de Secours aux Réfugiés'.

Le Comité parrainait toute une série d'initiatives au bénéfice des nombreuses familles belges réfugiées dans les pays limitrophes et tout particulièrement en France. Cela allait de l'approvisionnement alimentaire au logement, en passant par la mise au travail.

Ainsi par exemple fut créé au Havre le 'Comité des Jeux et Récréations pour les Écoliers Belges' qui proposait, entre autres, des compétitions de football aux enfants en exil. (Source: archives du Comité officiel belge de Secours aux Réfugiés, Archives générales du Royaume).

.be 2014-18

www.be14-18.be